

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1097 pris en Conseil d'administration :

n° 1097

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 novembre 1937

Numéro JO
n° 492 du 30/11/1937

Date du numéro
30 novembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

Est accordé à M. Van Ngoc Ban dégrèvement de la somme de 125 francs au titre du rôle primitif de la taxe personnelle (art. 688, exercice 1937).